

# Procédure en justice

Bonjour,

1- Une nouvelle mise en demeure du SIEDA vient d'être envoyée le 22 décembre suite à l'incendie de Millau. C'est la première fois qu'un Syndicat est mis devant ses responsabilités suite à un incendie.

Tous les détails ici :

<http://ccaves.org/blog/communiqués-de-presse-procedures-en-justice/>

2- la procédure contre le SIEDA avance, les collectifs aveyronnais ont décidé de répliquer à la défense du SIEDA ce qui nécessite un nouvel apport de 1980 euros,

Vous trouverez le résumé à ce lien : <http://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Communiqu%C3%A9-proc%C3%A9dure-SIEDA-d%C3%A9cembre-2018.pdf>

Nous sollicitons à nouveau votre soutien, et vos dons :

- peuvent s'adresser par chèques à l'ordre de Maître Jean Sébastien Boda
  - et s'envoyer au Pti Bio, 5 allées des Rosiers 12 330 Marcillac afin de les comptabiliser :
  - Le Pot commun est toujours fonctionnel : <https://www.lepotcommun.fr/pot/e6a10xhk>
- Si chaque collectif a la possibilité de donner 5 euros, nous y sommes.

3- Les collectifs aveyronnais et la Fédération pour la Vie et la Sauvegarde des Grands Causses ont envoyé un courrier-mail sur la 5ème génération de téléphonie (5G) .

Toutes les informations, documentaires sur la 5G et les Champs électromagnétiques sont disponibles à ce lien :

<http://ccaves.org/blog/collectif-du-vallon/>

Ce courrier qui peut se diffuser largement est disponible ici et peut vous être envoyée en version remaniable :

<http://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/emails-aux-sections-syndicats-enseignements-sur-la-5G.pdf>

Les destinataires de ce courrier-mail furent l'ensemble des parlementaires (Sénat et Assemblée nationale), l'ensemble des sections locales des syndicats de l'enseignement, des fédérations locales de parents d'élèves, des sections d'ATTAC, des Amis de la Terre, et de la CLCV.

3- Si le projet de cadeaux pour Noël était un aspirateur autonome fonctionnant par wifi qui ne peut se déconnecter, de marque Neato Bolvac D7 : évitez !

Il vient d'être mesuré avec un Cornet ED88 Tplus. C'est catastrophique, cela a fait saturer l'appareil, pourtant à plus de 3 mètres. Le Cornet est resté bloqué sur 26.66 Volts/m, Au niveau de l'aspirateur autonome lui-même, cela doit approcher voire dépasser les normes françaises et engendrer l'effet thermique d'échauffement, on pourrait donc presque faire cuire un œuf dessus.

<https://ccaves.org/blog/> Nouvelle adresse, régulièrement nettoyée. Envoyé d'un appareil connecté en filaire, wifi et bluetooth déconnecté, et utilisant des filtres pour la lumière bleue.